

**[ENTITÉ PREMIÈRE - IDENTITÉ DES OBJETS CONCRETS]
Édition diplomatique des feuillets 255-256 des manuscrits saussuriens**

Rossitza KYHENG
ERTIM - INALCO

SOMMAIRE :

[1. Transcription diplomatique de l'original](#)

[2. Les originaux.](#)

[3. Le texte rétabli](#)

[4. Proposition de datation](#)

1. Transcription diplomatique de l'original
(BPU, fonds « Arch. de Saussure 372 »)

| Reconstruction | |
|---|--|
| <i>Texte original</i> | <i>Texte restitué</i> |
| <p>[f.255]</p> <p style="padding-left: 40px;">est ce qui</p> <p>L'identité / fournit la base irréduc- =tible, en ce sens que nous ne pouvons pas entrer dans la considération des concrets particuliers faits particuliers / qui se trouvent <i>placés</i> résumés sous cette identité, et que c'est elle pr nous primordial qui devient / le fait concret et le véritable xxx? et et fait premier / au-delà duquel il n'y a plus rien. Par ex. il est impossible Mais si toute identité vocale est irréductible par rapport - elle peut représenter des unités tantôt réductibles, tantôt irréductibles qd on la prend en elle-même, come nous le devons. Il y a d'autres sciences, parmi d'objets celles qui s'occupent de faits concrets, chercher ds le fait de qui sont réduites à faire de l'identité</p> <p>leur fondement dernier, c'est-à-dire n' à élever la conception abstraite de que l'espèce / sur des identités, elles-mêmes abstraites, au lieu de la tirer d'indivi-</p> | <p>[f.255]</p> <p>L'identité est ce qui fournit la base irréductible, en ce sens que nous ne pouvons pas entrer dans la considération des faits particuliers qui se trouvent placés sous cette identité, et que c'est elle qui devient pour nous le fait concret véritable et au-delà duquel il n'y a plus rien. Par exemple, il est impossible [] Mais si toute identité vocale est irréductible par rapport - [] elle peut représenter des unités tantôt réductibles, tantôt irréductibles qd on la prend en elle-même, comme nous le devons. Il y a d'autres sciences, parmi celles qui s'occupent d'objets concrets, qui sont réduites à chercher ds le fait de l'identité</p> <p>leur fondement dernier, c'est-à-dire à n'élever la conception abstraite de l'espèce que sur des identités, elles-mêmes abstraites, au lieu de la tirer d'individus</p> |

| | |
|--|---|
| <p>=<u>dus concrets</u>. Notamment la chimie pour laquelle il n'y a pas d'autre entité objet premier que l'<u>identité</u> d'une substance, sans aucun égard aux mille</p> | <p><i>concrets</i>. Notamment la chimie pour laquelle il n'y a pas d'autre entité première que l'<i>identité</i> d'une substance, sans aucun égard aux mille</p> |
| <p>[f256] manifestations particulières de cette entité <u>identité</u> dans à n'importe quel moments différents diff. et à n'importe quel endroits – par opposition à toutes les sciences biologiques et zoologiques, où l'identité, d'une part, l'identité <u>le fait individuel</u> est le fait premier, parce qu'il n'y a jamais d'<u>identité</u> entre les faits individuels ; où 2° donc l'<u>espèce est une</u> [III.] résumé de faits individuels le 1er degré de l'abstraction représenté par l'espèce, tandis [] <p style="text-align: center;">---- Mais l'<u>espèce chimique</u> !</p> <p>Il y a primordialent en chimie des <u>espèces</u> – lesquelles ne comportent pas d'individus.</p> <p>On ne peut dire qu'aka – est une espèce vocale ; c'est un fait particulier complexe qui est l'espèce par rapport aux faits identiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les espèces résultant de l'<u>identité</u> - Les espèces résultt de la <u>similitude</u> selon un caractère. <p>~~ Supposant : valeur nulle de l'individu : valeur fondamentale de l'individu.</p> </p> | <p>[f.256] manifestations particulières de cette entité à différents moments et à différents endroits – par opposition à toutes les sciences biologiques et zoologiques, où <i>le fait individuel</i> est le fait premier, parce qu'il n'y a jamais d'<i>identité</i> entre les faits individuels ; où 2° donc le 1er degré de l'abstraction représenté par l'espèce, tandis [] <p style="text-align: center;">---- Mais l'<i>espèce chimique</i> !</p> <p>Il y a primordialement en chimie des <i>espèces</i> – lesquelles ne comportent pas d'individus.</p> <p>On ne peut dire qu'<i>aka</i> est une espèce vocale ; c'est un fait particulier complexe qui est l'espèce par rapport aux faits identiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les espèces résultant de l'<i>identité</i> - Les espèces résultant de la <i>similitude</i> selon un caractère. <p>~~~ Supposant : valeur nulle de l'individu : valeur fondamentale de l'individu.</p> </p> |

2. Les originaux :

(Muygen)

- L'identité¹ fournit la base irréduc-
-tible, en ce sens que nous ne pouvons
pas entrer dans la considération des
faits ^{concrets particuliers} ~~particuliers~~ qui se trouvent
^{placés} ~~à~~ sous cette identité¹, et que c'est elle
qui devient ^{le fait concret} ~~le fait concret~~ ^{et le} ~~le~~
^{véritable} ~~et~~ ^{le fait premier} ~~le fait premier~~ ^{et} ~~et~~ au-delà duquel il n'y
a plus rien. Par ex. il est impossible

Mais si toute identité¹ vocale
est irréductible par rapport —
elle peut représenter des unités ^{tantôt}
réductibles ^{et} ~~et~~ irréductibles ^{si} ~~si~~ on la
prend en elle-même, comme nous le devons.

Il y a d'autres sciences, parmi
celles qui s'occupent de ^{d'objets} ~~de~~ faits concrets,
qui sont réduits à ^{devenir des légendes} ~~faux~~ l'identité
leur fondement dernier, c'est-à-dire
à élever la conception abstraite de
l'espèce ^{sur} ~~sur~~ des identités, elles-mêmes
abstraites, au lieu de la fixer d'individus
concrets. Notamment la chimie
pour laquelle il n'y a pas d'autre
^{entité} ~~objet~~ premier que l'identité d'une
substance, sans aucun regard aux mille

manifestations particulières de cette
 entité identité dans à n'importe quel ^{différents} moments
 et à n'importe quel endroit — ~~par~~
 opposition à toutes les sciences biologiques
 et zoologiques, où l'identité, d'essence
~~part, l'identité~~ le fait individuel
 est le fait premier, parce qu'il n'y
 a jamais d'identité entre les faits indi-
 viduels; où 2^o donc ~~l'espèce est un~~
~~ensemble résumé de faits individuels~~ le 1^{er}
 degré de l'abstraction est représenté
 par l'espèce, tandis

--- Mais l'espèce chimique!

Il y a primordialité en chimie des
espèces — lesquelles ne comportent
 pas d'individus.

On regarde par alka — voir une espèce vocale;
 c'est un fait particulier complexe,
 qui est une espèce par rapport aux faits
 identiques

— Les espèces résultant de l'identité

— Les espèces résultent de la similitude
 selon un caractère.

Supposant: valeur nulle de l'individu
 : valeur fondamentale
 de l'individu

3. Le texte rétabli :

[f.255] L'identité est ce qui fournit la base irréductible, en ce sens que nous ne pouvons pas entrer dans la considération des faits particuliers qui se trouvent placés sous cette identité, et que c'est elle qui devient pour nous le fait concret véritable et au-delà duquel il n'y a plus rien. Par exemple, il est impossible []

Mais si toute identité vocale est irréductible par rapport - [] elle peut représenter des unités tantôt réductibles, tantôt irréductibles quand on la prend en elle-même, comme nous le devons.

Il y a d'autres sciences, parmi celles qui s'occupent d'objets concrets, qui sont réduites à chercher dans le fait de l'*identité* leur fondement dernier, c'est-à-dire à n'élever la conception abstraite de l'*espèce* que sur des *identités*, elles-mêmes abstraites, au lieu de la tirer d'*individus concrets*. Notamment la chimie pour laquelle il n'y a pas d'autre entité première que l'*identité* d'une substance, sans aucun égard aux mille [f.256] manifestations particulières de cette entité à différents moments et à différents endroits – par opposition à toutes les sciences biologiques et zoologiques, où *le fait individuel* est le fait premier, parce qu'il n'y a jamais d'*identité* entre les faits individuels ; où 2° donc le 1er degré de l'abstraction représenté par l'*espèce*, tandis []

---- Mais l'*espèce chimique* !

Il y a primordialement en chimie des *espèces* – lesquelles ne comportent pas d'*individus*.

On ne peut dire qu'*aka* est une espèce vocale ; c'est un fait particulier complexe qui est l'*espèce* par rapport aux faits identiques.

- Les espèces résultant de l'*identité*
 - Les espèces résultant de la *similitude* selon un caractère.
- ~~~ Supposant : valeur nulle de l'individu
 : valeur fondamentale de l'individu.

4. Proposition de datation

1° Selon l'exemple « aka » :

On le trouve dans 2 textes des ELG : *De l'essence double* (1891), et [Notes pour un livre sur la linguistique générale, 1] (1893-1894), ce qui situe le f. 255-256 dans la marge 1891-1894. Les deux textes traitent également la problématique des identités.

5b [Identité -Entités]

§1. L'identité dans l'ordre vocal

Quand j'ouvre deux fois, trois fois, cinq cents fois la bouche pour prononcer **aka**, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non identique dépend d'un examen.

§2. Les entités de l'ordre vocal

Il est immédiatement visible que les *entités* de l'ordre vocal ou bien consistent dans l'*identité* que nous venons de considérer, par conséquent dans un fait parfaitement abstrait, ou bien ne consistent en rien et ne sont nulle part.

Les faits de parole, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont *concrets*, se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur *identité* ou leur non-*identité*. Le fait par exemple que **aka** est prononcé par telle personne à un certain endroit et à un certain moment, ou le fait que mille personnes à mille endroits et à mille moments émettent la succession de sons **aka**, est absolument le seul fait donné : mais il n'en est pas moins vrai que seul le fait ABSTRAIT, *l'identité acoustique de ces aka*, forme seul *l'entité acoustique aka* : et qu'il n'y a pas à chercher un objet premier plus tangible que ce premier objet abstrait.

(Il en est de même d'ailleurs pour toute *entité* acoustique, parce qu'elle est soumise au temps ; 1° prend un *temps* pour se réaliser, et 2° tombe dans le néant après ce temps. Par exemple pour une composition musicale, comparée à un tableau. Où existe une composition musicale? C'est la même question que de savoir où existe **aka**. Réellement cette composition n'existe que quand on l'exécute ; mais considérer cette exécution comme son existence est faux. Son existence, c'est *l'identité* des exécutions.) (ELG, p. 32)

10a [Notes pour un livre sur la linguistique générale, 1] (1893-1894)

Comme le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une *substance*, mais seulement des *actions* combinées ou isolées de forces physiologiques, physiques, mentales, et comme néanmoins toutes nos distinctions, toute notre terminologie, toutes nos façons de parler sont moulées sur cette supposition involontaire d'une substance, on ne peut se refuser, avant tout, à reconnaître que la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. Il nous est impossible d'accorder qu'on ait le droit d'élever une théorie en se passant de ce travail de définition, quoique cette manière commode ait paru satisfaire jusqu'à présent le public linguistique.

^{3295 =132} En prenant ce qu'il peut y avoir dans le langage à la fois de plus matériel, de plus simple et de plus indépendant du temps, par exemple « le groupe **aka** » ou « *la voyelle a* », préalablement dégagés de toute signification, de toute idée d'emploi, cela ne représente rien qu'une série *d'actions* (physiologico-acoustiques) que nous jugeons concordantes. À l'instant où nous les jugeons concordantes, nous faisons de **aka** ou *a* une *substance*. Or il est impossible de se rendre compte de ce que vaut cette substance sans s'être rendu compte du point de vue au nom duquel nous la créons. On n'a jamais le droit de considérer un côté du langage comme antérieur et supérieur aux autres et devant servir de point de départ. On en aurait le droit, s'il y avait un côté qui fût donné hors des autres, c'est-à-dire hors de toute opération d'abstraction et de généralisation de notre part ; mais il suffit de réfléchir pour voir qu'il n'y en a pas un seul qui soit dans ce cas.

Il peut sembler, par exemple, qu'on ait le droit de partir des figures vocales, par exemple de la figure vocale []. L'identité de la figure vocale *cantare*, par exemple avec un mot *kantare* en hottentot, représente une autre façon de classer les faits que l'identité de *cantare/chanter*, et que l'identité de *cantare* comme signifiant telle chose ; mais ce ne sont que différentes manières de découper.

A chacune des choses que nous avons considérées comme une vérité, nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer. Il faudrait, pour présenter convenablement l'ensemble de nos propositions, adopter un point de départ fixe et défini. Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ, et si quelque lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadé, qu'il était pour ainsi dire impossible de suivre un ordre très rigoureux. Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois ou quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration.^{3295 = 126-127} Au moment où nous décidons d'entrer dans le domaine des faits vocaux, y a-t-il préalablement quelque chose de défini dans un autre domaine? Absolument rien. 2° S'il y avait néanmoins quelque chose de déterminé par ailleurs, cette détermination serait-elle décisive ou valable pour le domaine vocal? - Pas un seul instant -. En admettant par exemple que nous sachions quelle formule donner au milieu du système grec à la valeur de *£nu* et en français à la valeur *nu*, il est évident que la figure vocale *nu* existait hors de toute valeur et de tout idiome, hors de tout lieu, de tout temps et de toute circonstance, sans même savoir si elle correspond à un mot grec ou à un mot français. Elle existe parce que nous la déclarons identique à elle-même. Mais nous ne pouvons pas la déclarer identique à elle-même sans invocation tacite d'un *point de vue* :^{3295 = 129} autrement, nous pourrions tout aussi bien déclarer identique à lui-même *cantāre* : *chanter*. Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de *nū*, au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel, pour affirmer l'existence unie de *cantāre* et *chanter*, à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements ; mais dans aucun cas nous ne cessons de recourir à une opération très positive de l'esprit : l'illusion des choses qui seraient *naturellement données* dans le langage est profonde.

Première manière de raisonner : « Il y a le latin *cantāre* ». Et ensuite commencent les « au point de vue... » ; par exemple ce *cantāre*, « au point de vue de » la figure vocale qu'il représente, est identique à tel mot cafre ou samoyède ; « au point de vue de » la continuation régulière de cette figure, est identique au français *chanter* ; « au point de vue de » sa valeur en latin [].

On s'aperçoit alors que, pour considérer successivement *cantāre* à tant de points de vue, qui en font des choses toutes différentes, la première condition serait de savoir en quoi consiste le véritable *cantāre*, où est la garantie de son existence, ou simplement la forme solide de son existence. C'est ici qu'on est conduit à la :

Deuxième manière de raisonner : nous reconnaissons en effet qu'on ne peut dire : « Il y a un latin *cantāre* » parce qu'il est absolument impossible de savoir de quoi il s'agit hors d'un point de vue qu'il faut choisir. Nous choisirons donc un point de vue qui nous fournira une base ferme. Nous déclarons formellement que *cantāre* est pour nous la figure vocale *kan-tā-re* ; tout ce qui s'ajoutera sera attribut.

Troisième manière de raisonner, pour nous seule admissible :

Il n'y a rien, c'est-à-dire non seulement rien qui soit déterminé d'avance hors du point de vue, mais pas même un point de vue qui soit plus indiqué que les autres.

Il n'y a d'abord que la critique comparative des points de vue. Dire qu'on n'a pas le droit de parler d'un latin *cantāre* ou [] est, comme on voudra, ridicule ou au contraire d'une évidence ridicule.

| | | |
|-------------------------|--|----------------|
| identité <i>cantāre</i> | | <i>cantāre</i> |
| identité <i>cantāre</i> | | <i>cantāre</i> |
| sens et emploi | | sens et emploi |
| identité <i>cantāre</i> | | <i>chanter</i> |

Nous prétendons que toute espèce d'opération juste ou fautive sur la langue (en exceptant le chapitre des *emprunts* que nous laissons de côté) trouve sa formule à l'aide des principes que nous avons posés.

Il y a différents genres d'identité. C'est ce qui crée différents ordres de faits linguistiques. Hors d'une relation quelconque d'identité, un fait linguistique n'existe pas. Mais la relation d'identité dépend d'un point de vue variable, qu'on décide d'adopter ; il n'y a donc aucun rudiment de fait linguistique hors du point de vue défini qui préside aux distinctions. (ELG, p. 197-200).

2° Selon l'analogie avec la chimie :

L'on constate 3 occurrences dont 2 se trouvent dans *De l'essence double* (1891) :

Les éléments premiers sur lesquels porte l'activité et l'attention du linguiste sont donc non-seulement d'une part des éléments *complexes*, qu'il est faux de vouloir simplifier, mais d'autre part des éléments destitués dans leur complexité d'une unité naturelle, non comparables à un corps simple **chimique** ni davantage à une combinaison chimique, très comparables si l'on veut en revanche à un *mélange chimique*, tel que ... (ELG, p. 18)

Or, il est admis que si l'on s'occupe d'une certaine substance **chimique**, ou d'une certaine espèce zoologique (à moins, je ne songe pas à le répéter, de remettre en question philosophiquement la valeur entière de notre connaissance), on s'occupe vraiment d'un objet ayant une existence à lui *hors des objets du même ordre*. (ELG, p. 65-66)

L'idée que, pour voir ce qui est au fond des formes, il n'y a que « d'analyser ces formes », comme on analyse une substance **chimique** ou comme on dissèque, recouvre un monde de naïvetés et de conceptions étonnantes. (ELG, p. 232)

3° Autres correspondances

Dans *De l'essence double* (1891) on trouve également l'expression « fait(s) concret(s) » et « base irréductible » :

5c [*Identités – Marche des idées*]

(Ordre vocal) Marche des idées

Tout ce qui est déclaré identique forme par opposition à ce qui n'est pas identique un *terme fini*, qui n'est pas encore défini et qui peut être quelconque, par exemple un terme compliqué *akarna*, etc., mais qui représente pour la première fois un objet connaissable, tandis que l'observation des faits vocaux particuliers hors de la considération d'identité ne livrait aucun objet.

Un certain être vocal étant ainsi constitué et reconnu au nom d'une identité que nous établissons, puis des milliers d'autres étant obtenus à l'aide du même principe, on peut commencer à classer ces schémas d'identité de toute sorte que nous prenons, et sommes obligés de prendre, pour les faits premiers particuliers et concrets, quoiqu'ils ne soient chacun dans leur diversité infinie que le résultat d'une vaste opération préalable de généralisation.

Ne pouvait-on se borner à sous-entendre cette grande opération fondamentale? N'est-il pas de prime abord évident qu'aussitôt qu'on parle d'un groupe *pata* par exemple on veut dire la généralité des cas où un groupe *pata* se trouve être prononcé effectivement. Et qu'il n'y a donc qu'un intérêt subtil à rappeler que cette entité repose préalablement et foncièrement sur une *identité*?

On va voir de suite qu'il n'est pas permis impunément de substituer ainsi d'un seul coup des entités abstraites au fait de l'identité de certains **faits concrets** : parce que nous aurons affaire à d'autres entités abstraites, et que le seul pôle au milieu de [] sera l'identité ou la non-identité. (*ELG*, p. 33-34).

6a [*Réflexion sur les opérations du linguiste*]

Nous différons depuis le principe des théoriciens qui pensent qu'il s'agit de donner une idée des phénomènes du langage, ou de ceux, déjà plus rares, qui cherchent à fixer les opérations du linguiste au milieu de ces phénomènes. Notre point de vue est en effet que la connaissance d'un phénomène ou d'une opération de l'esprit suppose préalablement la définition d'un terme quelconque ; non pas la définition de hasard qu'on peut toujours donner d'un terme relatif par rapport à d'autres termes relatifs, en tournant éternellement dans un cercle vicieux, mais la définition conséquente qui part à un endroit quelconque d'une base, je ne dis pas absolue, mais choisie expressément comme **base irréductible** pour nous, et centrale de tout le système.

S'imaginer qu'on pourra se passer en linguistique de cette saine logique mathématique, sous prétexte que la langue est une chose concrète qui « devient » et non une chose abstraite qui « est », est à ce que je crois une erreur profonde, inspirée au début par les tendances innées de l'esprit germanique.

Nous avons cru que le but principal n'était pas de fixer ce qui se passe entre différents termes des états linguistiques ; mais de constater que ces termes sont littéralement dénués de toute définition, que nous ne savons pas même s'ils existent ou dans quel sens ils existent, que peut-être on unit un terme. (*ELG*, p. 34).

Conclusion : Sur le plan terminologique, le feuillet 255-256 se rapproche le plus du manuscrit *De l'essence double* : l'hypothèse d'une éventuelle appartenance à ce manuscrit n'est pas à exclure.

Une particularité de ce feuillet à signaler : l'expression « identité vocale » ne se trouve nulle part ailleurs, mais elle se rapproche du titre §1. « L'identité dans l'ordre vocal » de la section 5b [Identités - Entités] citée précédemment. Il est possible que le feuillet 255-266 soit la suite de ce texte qui commence notamment par l'exemple *aka*.

Vous pouvez adresser vos commentaires et suggestions à :

rkyheng@gmail.com

© *Texto!* janvier 2008 pour l'édition électronique.

Référence bibliographique : KYHENG, Rossitza. [Entité première - Identité des objets concrets]. Édition diplomatique des feuillets 255-256 des manuscrits saussuriens. *Texto!* [en ligne], janvier 2008, vol. XIII, n°1. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Saussure/Sur_Saussure/Kyheng/Saussure255-6.pdf>. (Consultée le ...).